



Pics, temples et palais de Corée

**Sous la conduite culturelle de Constance Barreault
Du vendredi 24 octobre au jeudi 6 novembre 2025**

Votre contact :

Nathalie Brousse : 01.42.36.87.31

20 rue Poissonnière – 75002 PARIS – SUR RENDEZ-VOUS

nbrousse@hasamelis.fr

IM 075130025

Votre itinéraire

Jour 1 : Paris → Séoul

Jour 2 : Séoul

Jour 3 : Séoul

Jour 4 : Séoul

Jour 5 : Séoul – parc national de Seorak

Jour 6 : Parc national de Seoran – Andong

Jour 7 : Andong – Gyeongju

Jour 8 : Gyeongju

Jour 9 : Gyeonongju – Busan

Jour 10 : Busan

Jour 11 : Busan – Jeju

Jour 12 : Jeju

Jour 13 : Jeju – Séoul

Jour 14 : Séoul → Paris

Vos vols

Vols opérés par la compagnie Korean Airlines

Vendredi 24 octobre : Paris / Séoul – KE 902 – 20h30 / 15h30 le lendemain

Jeudi 6 novembre : Séoul / Paris – KE 901 – 12h05 / 18h30

Horaires sous réserve de modifications de la part de la compagnie aérienne.

Votre programme jour par jour

Jour 1

Vendredi 24 octobre 2025 : Paris → Séoul

Paris : accueil à l'aéroport et envol pour Séoul par le vol KE 902 – 20h30 / 15h30 – horaires sous réserve de modification de la compagnie aérienne.

Nuit en vol.

Jour 2

Samedi 25 octobre 2025 : Séoul

Arrivée à Séoul à 15h30, formalités d'entrée dans le pays et transfert à l'hôtel.

Dîner et nuit.

3

Jour 3

Dimanche 26 octobre 2025 : Séoul



En ce premier jour, nous découvrirons le palais de **Changdeok**, de la prospérité, inscrit au patrimoine mondial par l'UNESCO. Son jardin secret qui ne se dévoile qu'accompagné d'un guide agréé, le rend unique (sous réserve).

Déjeuner.

Puis nous nous attarderons dans le **musée du folklore**, qui montre la vie des petites gens, leur artisanat et leurs croyances.

Après une promenade entre des "hanok", des maisons traditionnelles, dans le **micro quartier de Bukchon**, nous nous rendrons au **marché de la porte Sud, Nandemun**, l'un des plus grands d'Asie.

Promenade près de **la rivière**, qui apporte beaucoup de charme à Séoul.

Dîner libre et deuxième nuit à Séoul.

Lundi 27 octobre 2025 : Séoul

A nous, le **Palais de Gyeongbok** ou du bonheur radieux. Lors de la relève de la garde, inspirée des traditions historiques, nous pourrions apprécier les costumes et rituels d'époque.

Nous déjeunerons à **Insadong**, rue commerçante populaire puis nous nous rendons au **marché de Gwangjang**, fondé au début du XXe siècle par les commerçants coréens car les occupants japonais avaient pris le contrôle de celui de Namdaemun.

Nous poursuivons avec la visite du **Musée National de Corée** qui couvre toute l'histoire et la culture coréennes de la préhistoire à nos jours.

Dîner libre et troisième nuit à Séoul.

**Mardi 28 octobre 2025 : Séoul – Parc national de la montagne Seorak**

Ce matin, nous partirons pour le parc national de la montagne **Seorak** (2h30 de route) à l'Ouest de Sokcho.

Après le *déjeuner* nous prendrons le téléphérique pour gravir la **montagne Gwongeumseong**, offrant une vue sur les paysages granitiques du parc.

Si le temps nous le permet, nous ferons une courte randonnée vers la vallée du Bouddha, ou vers le temple Sinheung le plus vieux temple de tradition son (zen) du pays.

Dîner et nuit à Seorak.

Mercredi 29 octobre 2025 : Sokcho – Andong

Nous nous dirigeons vers **Andong**, berceau du confucianisme. *Déjeuner*. Après une promenade dans le **village d'Hahoe**, inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco pour ses maisons traditionnelles, nous voguerons jusqu'au pittoresque pont de bois, Wolryeonggyo également appelé « pont de la lune ».

Dîner et nuit à Andong.



Jeudi 30 octobre 2025 : Andong

Du **sommet des falaises Buyongdae**, faciles à gravir, nous gagnerons une vue d'ensemble sur le village, la rivière et les forêts de pins qui l'entourent et essayerons de deviner la fleur de lotus dans l'eau que forme le village Hahoe. De retour dans le village, nous ne manquerons pas **son musée qui expose les prototypes des masques** les plus utilisés en Corée. Après avoir arpenté des paysages sereins, nous atteindrons un édifice qui fut une **Académie confucianiste (byeongsan-seowon)**, rare témoignage ayant échappé à la

destruction massive de ces instituts en 1868.

Déjeuner au cours des visites.

Dîner et nuit à Andong.

Vendredi 31 octobre 2025 : Andong – Gyeongju – Busan

Nous prendrons la route pour l'**ancienne capitale du royaume de Silla, Gyeongju**, que nous aborderons par la **grotte de Seokguram**. Rattachée au monastère de Puljuk, le Bouddha national, elle l'abrite assis, immense et offre une vue panoramique au-dessus de la mer de Corée. Après le déjeuner, nous déambulerons dans le **parc des tumulus** et pourrons nous rendre compte de leur structure en entrant dans la reconstitution de la **tombe Cheonmac ou du cheval céleste**.

Enfin, nous nous rendrons au **palais de Donggung**, ancienne résidence secondaire des princes héritiers sous la dynastie Silla (57 av. J.-C. – 935). L'étang **Wolji**, autrefois appelé Anapji, fut aménagé au VII^e siècle sous le règne du roi Munmu. Des fouilles ont révélé des céramiques, des objets en bronze et d'autres artefacts précieux attestant du raffinement de la culture Silla.



Déjeuner au cours des visites.

Nous reprendrons la route pour **Busan**, *installation à l'hôtel. Dîner et nuit.*

Samedi 1^{er} novembre 2025 : Busan



Busan, la deuxième plus grande ville de Corée du Sud, est un important port maritime où se côtoient patrimoine historique et modernité. Après avoir flâné dans les rues étroites **de Gamcheon**, quartier pittoresque abritant de nombreuses habitations multicolores, nous déjeunerons au marché aux poissons.

Située dans le parc Yongdusan, **la Busan Tower** culmine à 120 mètres et offre une vue panoramique sur la ville portuaire. Construite en 1973, elle se distingue par son

architecture inspirée des pagodes traditionnelles coréennes et constitue un point de repère emblématique.

Nous terminerons notre journée par une promenade en bord de mer, sur la **plage de Haenundae**.

Dîner libre et nuit à Busan.

Dimanche 2 novembre 2025 : Busan

Ce matin nous nous rendrons à **Haedong Yonggungsa**, temple bouddhique fondé en 1376. Contrairement à la plupart des temples coréens qui sont construits en montagne, celui se distingue par son emplacement en bord de mer. Il est dédié à la déesse bouddhique de la compassion, Avalokiteshvara (Gwaneum en coréen).

Déjeuner.

Après avoir découvert le musée d'art de Busan, *le bâtiment de Lee U Fan compris*, nous nous ressourcerons dans un **spa proposant les traditionnels Jjimjilbangs (bain public coréen)**.

Dîner libre et nuit à Busan.



Lundi 3 novembre 2025 : Busan → Jeju



Nous prendrons un court vol (1h) pour atteindre **Jeju**, île volcanique classée au patrimoine mondial de l'Unesco, célèbre pour ses paysages et ses formations de lave.

Déjeuner.

Nous commencerons notre découverte de l'île par la **Falaise de Jusangjeolli**. Ces formations rocheuses hexagonales, façonnées par le refroidissement de la lave basaltique, bordent la côte sud de Jeju et témoignent de l'activité volcanique intense qui a formé l'île. Nous irons ensuite au

Spirited Garden, jardin botanique, créé en 1992. Il est réputé pour sa collection de bonsaïs et d'arbres sculptés et met en valeur l'art du jardinage traditionnel coréen. Enfin le **musée du thé**

O'Sulloc, compagnie sud-coréenne très connue, nous donnera des détails sur la culture du thé sur l'île de Jeju.

Dîner et nuit à Jeju.

Jour 12

Mardi 4 novembre 2025 : Jeju

Ce matin, nous visiterons **un musée dédié aux Haenyeo**, ces plongeuses en apnée qui récoltent fruits de mer et algues sans équipement de plongée. Cette tradition matrilinéaire, inscrite au patrimoine immatériel de l'UNESCO, reflète l'histoire et la résilience des femmes de Jeju. Nous essaierons de rencontrer l'une de ces Haenyeo (sous réserve).

Nous nous dirigerons ensuite vers **Seongsan Ilchulbong**, aussi appelé « pic du Soleil levant ». Ce cône volcanique s'est formé il y a environ 100 000 ans suite à une éruption sous-marine.

Déjeuner.



Puis nous nous promènerons dans le village de **Seongeup** dont les maisons datent du XIX^{ème} siècle. En pierre noire, basses et coiffées de toits de chaume bombés et tenus par un maillage tressé, dissimulées derrière des murets, ces maisons possèdent une architecture caractéristique de l'île.

Nous découvrirons de la partie ouest de l'île avec les **cascades de Jeongbang et de Cheonjiyeon**. La première est "marine" car elle plonge directement dans la mer depuis une falaise noire haute de vingt-trois mètres. La seconde, nichée dans une végétation luxuriante, est "végétale".

Enfin, nous chercherons **Oedolgoe**, une curieuse formation rocheuse. Elle évoque une grande botte oubliée par un géant près de la falaise.

Dîner et deuxième nuit à Jeju.

7

Jour 13

Mercredi 5 novembre 2025 : Jeju → Séoul

Nous prendrons l'avion pour rentrer à **Séoul** (1h15 de vol environ) où nous arriverons en fin de matinée.

Déjeuner.

Cette dernière après-midi en Corée sera l'occasion de flâner dans le **quartier animé de Myeongdong**, véritable cœur de la culture urbaine coréenne. Nous pourrions par exemple pousser la porte d'un salon de beauté et découvrir les soins et produits cosmétiques coréens.

Dîner libre et nuit à Séoul.



Jour 14

Judi 6 novembre 2025 : Séoul → Paris

Transfert à l'aéroport et envol pour Paris par le vol KE 901 – 12h05 / 18h30 – horaires sous réserve de modification de la part de la compagnie aérienne.

En cas de force majeure ou d'impondérable de dernière minute, ce programme pourrait être modifié.

Conditions de vente

Prix par personne :

6.420 € pour un groupe à partir de 12 personnes.

6.850 € pour un groupe de 10 à 11 personnes.

Supplément chambre individuelle : **990 €** (en nombre limité).

Ces prix ont été calculés sur la base des conditions économiques connues au 31 mars 2025 et sont révisables jusqu'à 1 mois du départ en cas de modification des tarifs par les prestataires (hausse des taxes d'aéroport, du carburant, augmentation des taxes des hôteliers, etc).

Ce prix comprend :

- Le vol Paris / Séoul aller/retour en classe économique sur vols réguliers Korean Air.
- Les taxes d'aéroports et autres taxes aériennes (300 € au 31 mars 2025).
- L'hébergement en chambre double en hôtels 3 / 4* normes locales avec petit-déjeuner.
- Tous les déjeuners et 7 dîners.
- L'autocar de grand tourisme climatisé durant toute la durée du circuit.
- Les vols intérieurs Busan / Jeju et Jeju / Séoul (taxes incluses).
- L'accompagnement culturel de Constance Barreault pendant tout le voyage.
- Les services d'un guide local francophone pendant tout le voyage.
- Les visites et excursions mentionnées au programme.
- La montée en téléphérique au parc national de Seorak.
- Les entrées dans les sites, musées et monuments au programme.
- L'assurance de voyage assistance/rapatriement.
- Un carnet de voyage (un par couple).
- Les taxes de séjour.

Ce prix ne comprend pas :

- Les assurances proposées en option (C.f. paragraphe assurances).
- Les dîners mentionnés comme libres (3 à Séoul et 2 à Busan).
- Les boissons autres que mentionnées dans « Ce prix comprend ».
- Les pourboires d'usage.
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans « Ce prix comprend ».

Assurances :

Il est vivement recommandé de souscrire auprès de nous ou de tout autre organisme une assurance de voyage dès votre inscription afin de bénéficier d'une couverture suffisante.

Nous vous proposons :

- **Une assurance de voyage annulation / bagages / interruption de séjour (épidémie incluse) : 360 € par personne.** Celle-ci vous permet d'être remboursé des sommes que nous retenons en cas d'annulation de votre voyage selon le barème précisé en page suivante.

Vous pouvez consulter le contrat proposé sur notre site internet : <https://www.hasamelis.fr/conditions-generales-vente/>

Inscription et paiement :

Toute inscription doit être confirmée par l'envoi de votre bulletin d'inscription accompagné d'un acompte de 2.500 €. Le solde doit nous parvenir un mois avant le départ.

Le paiement peut se faire par chèque à l'ordre d'Hasamélis Voyages, par carte bancaire (lien sécurisé envoyé par email) ou par virement (RIB sur demande).

Pour les personnes de nationalité française, passeport en cours de validité. Exemption de K-ETA jusqu'au 31 décembre 2025.

Nous vous conseillons de vérifier dès votre inscription la conformité de votre pièce d'identité avec les conditions d'entrée dans le pays de destination.

Pour plus d'informations : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/coree-du-sud/#entree>

Personnes à mobilité réduite

Ce programme est non-adapté aux personnes à mobilité réduite.

Cession de contrat :

Si vous ne pouvez pas partir, vous pouvez vous faire remplacer par une personne de votre choix, à condition qu'elle remplisse les mêmes conditions que vous (type de chambre notamment). Vous devez nous en informer, par écrit, au plus tard 7 jours avant le départ. Cette cession entraîne des frais de dossier de 100 € par personne auxquels s'ajoutent d'éventuels frais demandés par la compagnie aérienne pour le changement de nom ou la réémission du billet le cas échéant, ainsi que les frais de visa s'il y a lieu. La cession du contrat est soumise à l'obtention des documents de voyage dans les délais (visa notamment).

Annulation :

Toute annulation doit être notifiée à l'agence dans les plus brefs délais par écrit (courrier ou e-mail). En cas d'annulation et qu'elle qu'en soit la date, des frais de dossier de 100 € par personne sont retenus par l'agence. Ces frais ne sont pas remboursés par l'assurance.

En fonction de la date de votre annulation, le barème de frais ci-dessous est appliqué :

- Au-delà de 60 jours avant le départ : 100 € (frais de dossier).
- De 60 à 31 jours avant le départ : 30 % du prix du voyage.
- Entre 30 et 21 jours avant le départ : 50 % du prix du voyage.
- Entre 20 et 8 jours avant le départ : 75 % du prix du voyage.
- Moins de 8 jours avant le départ : 100 % du prix du voyage.

Ces frais (à l'exception des frais de dossier de 100 €, des éventuels frais de visa et du coût de l'assurance) sont remboursés par l'assurance, si vous y avez souscrit, selon ses propres conditions (franchise, motif d'annulation, etc.).

Modification éventuelle de programme

Pour des raisons de sécurité ou tout autre cas de force majeure, événements extérieurs politiques, climatiques, manifestations culturelles, retards d'avion, grèves, etc., nous pouvons être amenés à modifier nos programmes sans que notre responsabilité ne soit engagée. Si des prestations venaient à être supprimées, elles seraient soit remplacées soit remboursées.

Accompagnement culturel

Lorsque le nom d'un conférencier ou guide culturel est mentionné dans le programme, celui-ci n'a pas de valeur contractuelle. Si celui-ci venait à être indisponible, une solution de remplacement serait trouvée et cela ne donnerait lieu à aucun motif d'annulation ou de dédommagement.

Chambres individuelles

Les chambres pour personnes seules sont parfois moins confortables, plus petites et moins bien situées que les chambres doubles, ce malgré le supplément demandé. Elles sont, de plus, en nombre limité.

Chambres à partager

Si vous souhaitez partager votre chambre et que nous ne trouvons pas de co-chambriste, nous serons contraints, à un mois du départ, de vous loger en chambre individuelle moyennant le supplément prévu à cet effet.

Protection de vos données personnelles :

Vos données personnelles font l'objet d'un traitement informatique destiné à notre service client, responsable du traitement, et sont conservées le temps nécessaire à notre relation client. Ces informations sont traitées principalement pour communiquer avec vous par voie postale (envoi de brochures notamment) ou numérique (newsletter), créer et gérer votre compte, assurer le suivi de vos demandes, personnaliser vos services et réaliser des statistiques. Lorsque vous êtes abonnés à nos brochures et newsletters, vous avez la possibilité de modifier vos abonnements à tout moment pour ne plus recevoir nos communications postales et/ou numériques, en contactant le service clients. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, modifiée le 20 juin 2019, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données. Pour nous contacter : Hasamélis Voyages – contact@hasamelis.fr.

Garant et assureur :

Garant : APST – 15 rue Carnot – 75017 PARIS – info@apst.travel

Responsabilité Civile Professionnelle : HISCOX – 19 rue Louis le Grand – 75002 PARIS sous le n° HA RCPAPST/184/581.

La combinaison de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du code du tourisme. Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le code du tourisme. L'entreprise Hasamélis Voyages sera entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble.

En outre, comme l'exige la loi, l'entreprise Hasamélis Voyages dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où elle deviendrait insolvable.

Pour plus d'informations sur les droits essentiels au titre de la directive (UE) 2015/2302 : <https://www.hasamelis.fr/conditions-generales-vente/>

En cas de litige, après avoir saisi le service après-vente et à défaut de réponse satisfaisante ou en l'absence de réponse dans un délai de 60 jours, le client peut saisir le médiateur du tourisme et du voyage dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site : www.mtv.travel

www.hasamelis.fr